



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Protection des civils et responsabilité au Soudan

SRL Swiss | FR | 25.10.2026

1. Les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide ont conservé des structures de commandement et économiques rivales. La transition de 2019 et les négociations ultérieures n'ont pas établi de contrôle civil effectif; le coup d'État de 2021 l'a encore affaibli. Le conflit dépasse la rivalité personnelle des chefs.
2. Le rapport distingue violences ethniques au Darfour, frappes aériennes, exécutions de représailles, détention et obstacles aux secours. Attribution et gravité suivent les preuves propres à chaque acteur et lieu. L'impartialité n'impose pas de présenter toutes les conduites comme identiques.
3. Besoins d'assistance, insécurité alimentaire aiguë et mouvements transfrontaliers concernent des populations et périodes différentes. Le rapport cite 33,7 millions de personnes ayant besoin d'aide en 2026. Il refuse l'addition d'indicateurs incompatibles et l'assimilation de données manquantes à une amélioration.

Mesures prioritaires

Les parties doivent cesser attaques illégales et mauvais traitements et permettre les secours. Enregistrer séparément autorisations, retards et livraisons réelles. Préserver les originaux des preuves sans conditionner les services à un témoignage.

Revue de sources publiques arrêtée au 15 octobre 2026, sans enquête de terrain ni jugement pénal. Les délais de suivi proposés sont des recommandations de SRL Swiss, non des engagements institutionnels acceptés.

SRL Swiss, The Sudan Crisis, revision 2.0, 15 October 2026, pp. 2, 5 and 33–36.

Source PDF